

## **RECUEIL des ANNEXES**

### **Annexes 1 à 7 : documents relatifs à la CRIIRAD et à la recevabilité de son recours**

*Annexe 1 : publication de la création de l'association CRIIRAD au JORF du 25 juin 1986*

*Annexe 2 : publication de la modification de la dénomination et du siège social de l'association CRIIRAD au JORF du 11 janvier 1989*

*Annexe 3 : publication de la modification de l'objet de l'association CRIIRAD au JORF du 11 avril 1998*

*Annexe 4 : arrêté du ministère de l'Environnement en date du 6 mai 1997 portant déclaration d'agrément de la CRIIRAD au titre de l'article L.252-1 du code rural, sur le plan national.*

*Annexe 5 : statuts de la CRIIRAD (version actualisée, portant les modifications votées par l'assemblée générale de la CRIIRAD du 30 avril 2006.)*

*Annexes 6a, 6b et 6c : procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30/04/2006 portant élection d'un tiers des membres du Conseil d'administration (6a), liste actualisée des membres du Conseil d'administration -6b) et récépissé de déclaration de modification délivré par la Préfecture en date du 5 juillet 2007.*

*Annexe 7a: délibération du Conseil d'administration de la CRIIRAD en date du 17/11/2006 donnant mandat au président de la CRIIRAD pour engager un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Montpellier contre les arrêtés préfectoraux relatifs au site COMURHEX de Malvési considérés comme entachés d'illégalité, et notamment l'arrêté 2005-11-3810 du 5 décembre 2005.*

*Annexe 7b : (pour information) délibération du Conseil d'administration de la CRIIRAD en date du 19 janvier 2007 donnant mandat au président de la CRIIRAD pour engager toutes les démarches utiles afin qu'une plainte contre X avec constitution de partie civile soit déposée devant la juridiction pénale compétente afin que soient identifiés et sanctionnés les responsables des diverses infractions mises en évidence dans la gestion du site de purification et de conversion de l'uranium que la COMURHEX exploite à Malvési.*

### **Annexe 8 : arrêté préfectoral n°2005-11-3810 du 5 décembre 2005 autorisant la société COMURHEX à procéder à la remontée des boues dans les bassins B1-B2.**

*Décision qui fait l'objet du présent recours (document reproduit sur papier jaune).*

### **Annexes 9 à 11 : textes réglementaires produits à l'appui de la demande d'annulation de l'arrêté préfectoral.**

*Annexe 9 : Décret n° 2002-1187 du 12 septembre 2002 (JORF du 21 septembre 2002) portant publication de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, faite à Aarhus le 25 juin 1998.*

*Annexe 10 : Arrêté du 30 décembre 2002 relatif au stockage de déchets dangereux, publié au JORF du 10 avril 2003*

*Annexe 11: Arrêté du 18 décembre 1992 relatif au stockage de certains déchets industriels spéciaux ultimes et stabilisés pour les installations nouvelles, publié au JORF du 30 mars 1993.*

**Annexes 12 à 15 et 20 : documents divers (ANDRA, COMURHEX) produits à l'appui de la demande d'annulation de l'arrêté préfectoral.**

*Annexe 12 : État et localisation des déchets radioactifs / Fiches Malvésii : inventaires ANDRA de 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002, 2004 et 2006.*

*Annexe 13.a. : Document COMURHEX / MALVESII Ref. SEQ-UER – 180 MP DT 96-08 : définition qualitative et quantitative des produits entreposés dans les bassins B1 à B6.*

*Annexe 13.b. : Document COMURHEX / MALVESII / Compte rendu de la CLES – Commission locale environnement et sécurité – de février 1995.*

*Annexe 14 : Décret n° 2002-460 du 4 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants, publié au JORF du 6 avril 2002.*

*Annexe 15 : Inventaire national des déchets radioactifs et des matières valorisables / Rapport de synthèse de l'ANDRA, Édition 2004.*

*Annexe 20 : Document ANDRA : présentation du centre de stockage des déchets de très faible activité (CSTFA).*

**Annexes 16 à 19 : arrêtés préfectoraux relatifs au site COMURHEX de Malvésii (Narbonne).**

*Annexe 16 : Arrêté préfectoral du 10 février 1986.*

*Annexe 17 : Arrêté préfectoral n°98-058 du 1<sup>er</sup> avril 1998 réactualisant les prescriptions techniques applicables à l'unité de fabrication de tétrafluorure d'uranium exploitée par la Sté COMURHEX et située sur le territoire de la commune de Narbonne*

*Annexe 18 : Arrêté préfectoral n°2000-38 du 10 avril 2000 réactualisant les prescriptions techniques applicables à l'unité de fabrication de tétrafluorure d'uranium exploitée par la Sté COMURHEX sur le territoire de la commune de NARBONNE.*

*Annexe 19 : Arrêté préfectoral n°2004-11-1970 du 27 juillet 2004 complémentaire à l'arrêté préfectoral n°200-38 du 10 avril 2000 et réactualisant les prescriptions techniques applicables à l'unité de fabrication de tétrafluorure d'uranium exploitée par la Sté COMURHEX située sur le territoire de la commune de NARBONNE*